

2012 Les Programmes des deux candidats

PRÉSIDENTIELLE



FRANÇOIS HOLLANDE

28,63 %
des voix au
premier tour



NICOLAS SARKOZY

27,18 %
des voix au
premier tour

Photos Reuters



<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de génération pour favoriser l'emploi des jeunes en CDI tout en s'engageant à garder un senior. • 150 000 emplois d'avenir. • Inscription du dialogue social dans la Constitution. 	<p>EMPLOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allègement des charges sur les bas salaires (entre 1 200 et 1 400 euros nets par mois). • Exonérer de charges patronales l'embauche des plus de 55 ans. • Faire travailler les bénéficiaires du RSA, 7 heures par semaine. • Référendum sur le mode d'indemnisation du chômage.
<ul style="list-style-type: none"> • Départ à la retraite à taux plein à 60 ans pour ceux qui auront cotisé 41 annuités. 	<p>RETRAITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réforme engagée en 2010 qui fait progressivement passer l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans.
<ul style="list-style-type: none"> • 2,5 millions de logements en cinq ans. • Encadrement par la loi des montants des loyers. • Mise en place d'un dispositif de caution solidaire pour les jeunes. 	<p>LOGEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 40 000 logements en plus par an. • Possibilité de construire 30 % d'appartements ou de maisons en plus sur un même terrain.
<ul style="list-style-type: none"> • Revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire. • Blocage provisoire des prix des carburants. • Augmentation du SMIC. • Tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz. 	<p>POUVOIR D'ACHAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une "banque de la jeunesse" qui permettra aux jeunes de financer leurs études.
<ul style="list-style-type: none"> • Part du nucléaire dans la production d'électricité réduite de 75 % à 50 % d'ici à 2025. • Fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. 	<p>ENVIRONNEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement de la durée de vie des réacteurs et centrales nucléaires au-delà de 40 ans. • Pas de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.
<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement d'une police de proximité. • Instauration de zones de sécurité prioritaires. • 1 000 postes supplémentaires par an pour la justice, la police et la gendarmerie. 	<p>SÉCURITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la présence des forces de l'ordre sur le terrain. • Code pénal pour les mineurs. • Punir pénalement les internautes fréquentant régulièrement des sites liés au terrorisme.
<ul style="list-style-type: none"> • Droit de vote aux élections locales pour les étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans. • Régularisations sur la base de critères objectifs : ancienneté sur le territoire, emploi... 	<p>IMMIGRATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diviser par deux le nombre des arrivées en France. • Durcir les conditions du regroupement familial et des mariages mixtes : travail, logement décent, examen de langue française.
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle négociation du pacte budgétaire. • Déficit public réduit à 3 % du produit intérieur brut en 2013. • Mutualisation de la dette européenne. 	<p>EUROPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des accords de Schengen. • Règle d'or budgétaire qui fixe dans la Constitution un plan de réduction de la dette publique.
<ul style="list-style-type: none"> • Allègement des journées et allongement de l'année scolaire. • 60 000 postes supplémentaires en cinq ans. • Revalorisation des salaires. 	<p>ÉDUCATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage dès 14 ans. • Réforme du baccalauréat. • Augmentation de 25 % des rémunérations des enseignants qui feront 26 heures de présence dans l'établissement.
<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des peines-planchers. • Doublement du nombre de centres éducatifs fermés. 	<p>JUSTICE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme de la justice des mineurs. • Davantage de droits pour les victimes.
<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des dépassements d'honoraires par spécialités et par régions. • Favoriser la baisse des prix des médicaments. 	<p>SANTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les "micro-niches" de dépenses réalisées à l'hôpital. • Création de 250 maisons médicales pluridisciplinaires supplémentaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Tranche supplémentaire à 45 % pour les revenus de plus de 150 000 euros par an et par part. • Taxation à 75 % des revenus au-delà d'1 million d'euros par an. 	<p>IMPÔTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la TVA sociale (augmentation de la TVA de 1,6 point à 21,2 %). • Contribution sociale généralisée (CSG) augmentée de 2 points sur les revenus financiers.
<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises délocalisant leurs activités devront reverser les aides publiques reçues. • Aides fiscales aux entreprises conditionnées aux investissements réalisés sur le territoire national. 	<p>FISCALITÉ DES ENTREPRISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel impôt sur les bénéfices des groupes du CAC 40.
<ul style="list-style-type: none"> • Réforme du statut pénal du chef de l'Etat. • Réduction de 30 % de sa rémunération. • Fin du cumul des mandats. • Durée d'inéligibilité de 10 ans pour les élus condamnés pour faits de corruption. 	<p>INSTITUTIONS / SERVICE PUBLIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parrainages citoyens pour la présidentielle. • Non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, sauf pour l'école primaire.
<ul style="list-style-type: none"> • Pour le mariage homosexuel et l'adoption par des couples homosexuels. • Pour l'euthanasie. 	<p>FAMILLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contre le mariage homosexuel et l'adoption par des couples homosexuels. • Contre l'euthanasie.
<ul style="list-style-type: none"> • Forfait pour financer le permis des jeunes en service civique. 	<p>PERMIS DE CONDUIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage du code au lycée. • Délai maximum d'un mois entre deux passages devant l'inspecteur. • Permis gratuit pour les jeunes en service civique.